



Le gouvernement scolaire

Vers une société démocratique à l'école



Le but premier du Gouvernement Scolaire est **d'éduquer les enfants à la démocratie**. Il permet aux écoliers de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique, ainsi qu'à apprendre à débattre, à donner son opinion et à mettre sur pied des projets visant à **améliorer la vie de leur école**. Cette activité permet de former de « bons citoyens ».

C'est un jeu de rôle, où les enfants exercent de vraies responsabilités et appliquent la citoyenneté.

Objectifs

- Préparer les enfants et les jeunes à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active.
- Donner aux enfants de vraies responsabilités et leur permettre d'apprendre la citoyenneté.
- Permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités.
- Développer le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité.

Impacts

- Changement des conditions de vie à l'école et l'environnement scolaire.
- Changement des attitudes et des comportements des élèves, des maîtres, des parents et de la communauté.
- Une nouvelle façon de vivre les relations entre pairs, d'exercer l'autorité, de définir et d'adopter les règlements pour l'école, de régler pacifiquement les conflits et de réagir à l'injustice et aux inégalités.

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



INTER-MONDES



Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par Aide et Action¹ et des éléments collectés au niveau des Ecoles de Diamaguene 2 (Mbour, Sénégal) et Saré Yero Oussou (Kolda, Sénégal) pour la capitalisation.

1. LE GOUVERNEMENT SCOLAIRE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le but premier du Gouvernement Scolaire est **d'éduquer les enfants à la démocratie**. Il permet aux écoliers de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique, ainsi qu'à apprendre à débattre, à donner son opinion et à mettre sur pied des projets visant à **améliorer la vie de leur école**. Cette activité permet de former de « bons citoyens ».

C'est un jeu de rôle, où les enfants exercent de vraies responsabilités et appliquent la citoyenneté.

DÉFINITION FORMELLE

Le gouvernement scolaire, ou gouvernement des enfants, est avant tout un outil de participation des enfants. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde.

C'est un cadre de réflexion et d'action permettant aux élèves de découvrir, de manière expérimentale, la société au sens large et de vivre leur citoyenneté.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Eduquer à la citoyenneté est un des plus sûrs moyens de donner qualité et pérennité à la démocratie dans un pays. L'école est un espace éducatif fondamental pour **préparer les enfants et les jeunes à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active** s'ils veulent s'assurer une bonne qualité de vie, un environnement sain et vivre dans une société conviviale.

Il s'agit là d'un défi extrêmement important pour les enfants et les parents. Ils sont nombreux à estimer cependant que les valeurs et principes les plus importants pour assurer une bonne intégration dans la société ne sont pas significativement pris en charge par l'école.

¹ Nous nous sommes également inspirés de documents publiés par l'UNICEF et GRA-REDEB.

Mais l'école n'est pas seulement un lieu de préparation du futur ; c'est aussi pour les enseignants et les élèves, un **lieu de vie** en tant que tel où ils passent la majeure partie de leur temps ; il est important que cela se passe bien pour chacun afin qu'il puisse s'épanouir dans son travail ou dans les apprentissages ; mais cela dépend fortement d'une bonne régulation des relations et d'un apprentissage dynamique du « **vivre ensemble** ». Des relations apaisées, un cadre de vie et un environnement sains, une valorisation et un respect mutuels entre enseignants et élèves et au sein de chaque groupe, etc., bref la **cohésion sociale** dans l'espace éducatif, est un aspect qualitatif très déterminant pour la réussite scolaire.

Le « Gouvernement Scolaire », c'est donc important pour :

- ✓ Permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités ;
- ✓ Développer chez les apprenants et les apprenantes le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité ;
- ✓ Et promouvoir une façon de vivre les relations entre pairs, une façon d'exercer l'autorité, une façon de définir et d'adopter les règlements pour l'école, une façon de régler pacifiquement les conflits, une façon de réagir à l'injustice et aux inégalités.

Ainsi, les enfants expérimentent :

- Le processus électoral
- La démocratie représentative et le contrôle du mandat
- La relation entre législatif et exécutif
- Le fonctionnement des institutions de la République (Assemblée, Gouvernement, etc.)
- La gestion technique d'une activité (communication, sport, sensibilisation, etc.)
- L'évaluation des performances
- La solidarité et l'innovation
- L'autonomie et la responsabilité
- Etc.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Il n'y a pas une seule manière de mettre en place un Gouvernement Scolaire. On s'inspirera néanmoins très utilement de principales phases telles qu'on peut les retrouver dans l'examen de plusieurs expériences.

S'assurer la collaboration et l'engagement de tous les acteurs de la communauté éducative

On ne met pas en place un gouvernement scolaire du jour au lendemain. C'est tout le fonctionnement de l'école qu'il faut repenser. Il faut obtenir, au préalable, l'assurance de la participation de la part de tout le personnel de l'école pour une intégration réussie de l'activité ainsi que des discussions avec les parents. Cela peut se faire dans le cadre d'un projet d'école. Comme ce dernier, le gouvernement scolaire nécessite avant tout une analyse du fonctionnement de l'école. Il faut également parler le même langage que les parents (il faut donc les associer dans la mesure du possible) : bénéficier de leur contribution quelle qu'elle soit (même un soutien moral) est important. Des personnes-ressources du milieu dont les compétences ou les ressources sont importantes pour la réussite des projets particuliers du gouvernement scolaire doivent également être associées assez tôt. Ne pas oublier également de travailler en étroite collaboration avec les autorités académiques déconcentrées (Inspection d'Académie, etc.)

Préparer les acteurs

Pour la mise en place de l'initiative, en général, des formations sont assurées¹ pour amener les directeurs et membres de l'équipe pédagogique à comprendre le concept et les modalités de mise en œuvre ; il est important que ces formations se fassent elles-mêmes selon une approche ouverte et participative pour permettre aux adultes (qui n'ont pas eux-mêmes été éduqués selon ce schéma) d'exprimer leurs préoccupations, craintes ou des contraintes professionnelles particulières : ainsi, ils peuvent être rassurés sur certains points et des

¹ Le plus souvent par des associations ou ONG engagées dans le renouveau des méthodes d'apprentissage et d'éducation (c'est l'exemple d'Aide et Action au Sénégal et en France).

aménagements spécifiques peuvent être opérés pour tenir compte de leurs besoins spécifiques ; lorsqu'il n'est pas possible de former l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, des stratégies de démultiplications au niveau des autres membres de l'équipe pédagogique ou pour les nouveaux arrivants dans cette équipe ont été utilisées avec succès.

Ensuite des séances d'information – avec si possible des photos ou des témoignages sur d'autres expériences – devraient être organisées dans chaque classe, suivies de séances de questions - réponses pour s'assurer que les élèves ont bien compris de quoi il s'agit.

Lancer le processus de mise en place du Gouvernement Scolaire

Le processus pour monter le "Gouvernement scolaire" passe généralement par les étapes suivantes :

1. Chaque classe choisit ses délégués, de façon démocratique
2. Les délégués siègent en tant que députés dans une Assemblée scolaire (ou comité directeur ou Conseil)
3. Les "députés" choisissent des conseillers (un par classe) lesquels choisissent le président

Le président choisi, les délégués de classes postulent pour les autres postes (en tant que ministres)

Dans d'autres cas, il y a des élections « au suffrage universel » lors de laquelle l'ensemble des élèves de l'école désignent le chef de l'exécutif (Président ou premier Ministre) parmi les délégués. Les candidats pour les différents postes font campagne électorale (parfois, c'est seulement pour le poste de chef de l'exécutif, et l'élection des Ministres par l'Assemblée Scolaire ou Conseil).

Organiser le Gouvernement Scolaire (structuration et fonctionnement)

L'équipe constituée est ainsi divisée en plusieurs commissions, par exemple :

- Culture
- Sports
- Environnement et santé
- Information
- Social (sensibilisation dans le milieu, etc.)

Auparavant, un diagnostic intégral est réalisé avec la participation de tous (parents, enfants, etc.). Les enfants en font une exploitation propre pour choisir les thèmes prioritaires ; en fonction des thèmes prioritaires, le Gouvernement Scolaire est structuré et un plan d'action élaboré.

Chaque Ministre-responsable de commission est secondé par des élèves appelé(e)s collaborateurs-trices dans certains cas, délégués dans d'autres.

Un Maître-Coordinateur est désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique pour assurer une sorte de tutorat sur le Gouvernement Scolaire. Il supervise la mise en place des projets, assure le lien entre les acteurs.

Un élève-médiateur est également élu, "trait d'union entre l'équipe pédagogique et les élèves", son rôle supposé est pourtant de "gérer" les conflits entre élèves. Dans les faits, en l'absence de la formation prévue et incontournable, il en vient surtout à faire un travail de veille et de signalement des différends connus aux membres de l'équipe pédagogique ou à la Direction de l'école.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Il ne s'agit pas ici des apprentissages que le Gouvernement Scolaire permet de suivre et évaluer, mais bien ce qu'il permet d'apprendre « en plus ».

Le Gouvernement Scolaire permet des apprentissages techniques, organisationnels, sociaux, etc., qui peuvent bénéficier à l'ensemble des disciplines scolaires que ce soit au cycle élémentaire ou par après.

Une liste exhaustive ne saurait en être dressée car cela dépend beaucoup de la créativité des enseignants et de leur degré d'appropriation de l'instrument. Contentons-nous de citer les apprentissages liés :

- L'hygiène et la propreté
- L'environnement et l'écologie
- Les notions et pratiques liées à l'agriculture et au commerce (notamment dans le cas où il existe des activités de groupes y afférent ; le jardin scolaire de l'Ecole Saré Yoro Oussou¹ par exemple contribue à rendre concret les leçons d'observation et de science, de calcul des bénéfices et pertes, etc., tout en améliorant les menus de la Cantine scolaire, etc.)
- Se familiariser avec les « Droits de l'enfant », aux conventions nationales et internationales qui les garantissent
- La tenue de registre, la réalisation de procès-verbaux et comptes-rendus de réunions
- La réalisation d'un journal sur support papier ou électronique, etc.

En plus, il a été signalé des bénéfices liés à l'impact sur le fait :

- D'accroître la réussite des élèves sous l'angle des apprentissages scolaires, et plus spécialement
- D'accroître leur motivation en lecture et en mathématiques ;
- Du vivre ensemble et citoyenneté

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

Le Gouvernement Scolaire ne fait pas appel à des dispositifs complexes ou techniques ; il est surtout question d'installer de bonnes dynamiques de communication à toutes les étapes. La

¹¹ Kolda, Sénégal

mise en place ne pose donc pas de grandes difficultés, sauf que l'équipe pédagogique doit garder à l'esprit le caractère singulier de chaque expérience et être le plus créatif possible. La confiance envers les enfants et dans les ressources du groupe à trouver des solutions aux situations critiques est fondamentale.

Pour être authentique et efficace, la participation des enfants « passe par un changement radical des modes de réflexion et de comportement des adultes ». Et cela suppose « que les adultes partagent avec eux la gestion, le pouvoir, la prise de décision et l'information ». Les principes et pratiques d'auto-organisation des pionniers de l'éducation, considérés souvent comme utopiques, doivent donc devenir, aujourd'hui, la réalité de tous les lieux où vivent les enfants.

6. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Le dispositif du Gouvernement Scolaire – de fait - met en avant certains élèves (notamment membres des instances) mais doit rester un processus collectif.

Tous les enfants doivent pouvoir participer activement à la gestion de la vie et du travail dans leur école. Ils examinent à fond toute la vie de l'école, améliorent l'organisation, aménagent les responsabilités et les charges et recherchent

Attention pour les enseignants et enseignantes à ne jamais se laisser dominer par la forme ou par l'organisation bureaucratique : « Que le Gouvernement Scolaire ne soit pas le fait d'un bureau plus ou moins actif, plus ou moins autoritaire, mais l'œuvre de tous les élèves. » !

des solutions éducatives aux conflits et aux infractions : « les uns et les autres sont mis en face de leurs responsabilités et des conséquences de leurs actes », adultes comme enfants.

Mais il est évident qu'on ne peut accéder à un stade d'organisation optimal que progressivement. Il ne suffit pas de décréter l'autogestion pour que chacun des membres du groupe et le groupe lui-même soient aptes à l'exercer. Un apprentissage social par une pratique analysée collectivement est nécessaire. Et, par ailleurs, la classe à Gouvernement Scolaire est un système complexe en création permanente, chaque classe constituant, à un moment donné de son évolution, de son tâtonnement expérimental, un milieu vivant original, une synthèse particulière de multiples facteurs. Saisir, analyser et comprendre ce

qui se passe dans ce microcosme, n'est jamais facile, même pour ceux qui y vivent. Il n'existe pas de modèle qui pourrait être transmis, clés en main. Cette situation, source d'inquiétude pour ceux qui démarrent, est aussi source féconde car elle nous oblige à une réflexion collective permanente sur les pratiques et laisse le champ ouvert à la créativité institutionnelle.

7. POUR ALLER PLUS LOIN ?

Le lecteur intéressé consultera avec profit les références suivantes sur le Gouvernement Scolaire :

- Le site de « Citoyen de demain » : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/gouvernement-scolaire>
- Le site d'Aide et Action : http://www.aide-et-action.org/education-paix/e_img/telechargement/imprimer-senegal-projet.pdf
- Le site de la FCSQ : <http://www.fcsq.qc.ca/Dossiers/Elections-Scolaires/pdf/Guide-Valorisation-Democratie-Scolaire.pdf>
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>
- Il pourra aussi, pour des questions plus fondamentales sur la psychologie de l'enfant ou les enjeux de l'éducation, consulter le site www.yapaka.be

- **Annexe 1 : Exemple d'organigramme pour un Gouvernement Scolaire**

